L'EXPERT
DE LA FORMATION
AUX MÉTIERS
DE LA SANTÉ
IFITS

Projet pédagogique

Institut de formation en soins infirmiers

2026-2027



Institut de formation interhospitalier Théodore Simon - Groupement d'intérêt public
19, avenue de Maison-Blanche - 93331 Neuilly-sur-Marne cedex
Tel : 01 49 44 36 00
www.ifits.fr - administration@ifits.fr

Région îledeFrance

Table des matières

1. INTRODUCTION 2
2. LA REGLEMENTATION DE LA FORMATION 3
3. LES VALEURS ET LES CONCEPTS 4
4. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE 5
5. LA FORMATION 6
 - 5.1. Les objectifs 7
 - 5.2. Une approche par compétence 7
 - 5.3. La formation théorique : des Unités d'Enseignement pour l'acquisition de compétences 10
 - 5.4. La formation clinique 12
 - 5.5. L'évaluation 14
6. DES METHODES PEDAGOGIQUES DIVERSIFIEES ET COMPLEMENTAIRES 15
 - 6.1. Une diversification des méthodes et des moyens 15
 - 6.2. Des méthodes et des outils pédagogiques innovants 16
 - ✓ Le E-learning 16
 - ✓ L'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) 16
 - ✓ Le projet Euro Campus de Santé Numérique (ECSN) 16
 - ✓ L'Apprentissage Par Simulation (APS) 17
 - ✓ Dispositif d'apprentissage de l'application de la prescription médicale 18
 - 6.3. Un suivi pédagogique individualisé 19
7. DES PROJETS SPECIFIQUES 19
 - 7.1. La formation en Santé Publique : prévention et éducation à la santé 19
 - ✓ Le service sanitaire pour les étudiants en santé 19
 - ✓ Les actions collectives de santé publique de l'institut 20
 - 7.2. La sensibilisation au Handicap 21
 - 7.3. La journée douleur 21
 - 7.4. La recherche en pédagogie 21
 - 7.5. La mobilité internationale 22
 - 7.6. Les ateliers « Médiation » Erreur ! Signet non défini.
8. LA VIE ETUDIANTE 22
9. ORGANISATION DES INSTANCES EN 2026-2027 23
10. CONCLUSION 23

ANNEXE N°1 1

COMPOSITION NOMINATIVE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE 1

ANNEXE N°2 1

ALTERNANCE COURS/STAGES ET PERIODE D'EVALUATION 1
ANNEXE N° 3 1
OBJECTIFS STAGE PAR SEMESTRE 1
ANNEXE N° 4 3
PERIODES DES SEANCES APS PAR PROMOTION 3

1. INTRODUCTION

L'Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon (IFITS), implanté à Neuilly-sur-Marne, s'inscrit comme un acteur majeur de la formation des professionnels de santé en Île-de-France et particulièrement en Seine – Saint-Denis. Héritier d'une histoire débutée en 1942 et consolidée par la fusion des instituts de formation des établissements fondateurs en 1997, il a célébré en juin 2026 près de quatre-vingts années d'engagement au service de la formation des professionnels paramédicaux. Chaque année, l'institut accueille près de 1 000 apprenants dans des formations allant du niveau 3 au niveau 7, contribuant ainsi à répondre aux besoins croissants du système de santé et des territoires.

Constitué sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public, l'IFITS développe son activité en étroite collaboration avec ses établissements fondateurs, les acteurs du territoire de santé, le Groupement Hospitalier de Territoire Grand Paris Nord-Est, le GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences ainsi que de nombreux partenaires institutionnels, universitaires et professionnels. Cette dynamique partenariale favorise une formation ancrée dans les réalités des pratiques de soins et attentive aux évolutions des organisations sanitaires et médico-sociales.

Le projet pédagogique de l'IFSI s'inscrit dans les orientations du projet d'établissement 2023-2028 de l'IFITS. Il a pour ambition de favoriser la réussite des étudiants en leur proposant un environnement d'apprentissage stimulant, inclusif et bienveillant, propice à leur professionnalisation et à la construction de leur identité professionnelle. Cette ambition repose sur des valeurs de respect, d'ouverture, d'engagement, de responsabilité et de coopération qui constituent le socle de l'accompagnement pédagogique proposé tout au long du parcours de formation.

La formation infirmière évolue aujourd'hui dans un contexte marqué par de profondes transformations du système de santé. Le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques, les évolutions épidémiologiques, le développement du numérique en santé, la diversification des parcours de soins, l'essor de la télésanté ainsi que l'évolution de la place des usagers conduisent les professionnels à exercer dans des environnements toujours plus complexes. Dans ce contexte, les futurs infirmiers doivent être en capacité d'agir avec autonomie, discernement et adaptabilité, au sein d'équipes pluriprofessionnelles et dans des parcours de santé coordonnés.

Le projet pédagogique s'inscrit pleinement dans le processus d'universitarisation de la formation infirmière engagé depuis 2009. En partenariat avec l'Université Sorbonne Paris Nord, il vise à renforcer l'acquisition de connaissances scientifiques, le développement de l'esprit critique, l'interprofessionnalité et l'ouverture à la recherche. Les évolutions récentes de la réglementation, notamment l'arrêté du 20 février 2026, viennent conforter cette orientation en valorisant davantage la pratique fondée sur les données probantes, le développement de la recherche en sciences infirmières, l'intégration des enjeux de santé environnementale et l'appropriation des outils numériques et de l'intelligence artificielle en santé.

Ainsi, le projet pédagogique 2026-2027 a pour finalité de former des infirmiers compétents, réflexifs, responsables et engagés, capables d'accompagner les transformations du système de santé et de répondre aux besoins de la population avec humanité, expertise et rigueur scientifique. Il constitue le cadre de référence des actions de formation mises en œuvre par l'équipe pédagogique et traduit la volonté de l'institut de préparer les professionnels de demain aux défis sanitaires, sociaux, environnementaux et technologiques qui les attendent.

2. LA REGLEMENTATION DE LA FORMATION

Le projet pédagogique est élaboré dans le respect des textes réglementaires encadrant la formation infirmière et le fonctionnement des instituts de formation paramédicaux :

- L'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- L'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'État d'infirmier et ses annexes portant référentiels d'activités, de compétences et de formation.
- L'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'État d'infirmier et ses annexes.
- Les dispositions relatives à l'intégration de la formation infirmière dans le système Licence-Master-Doctorat (LMD), permettant l'obtention concomitante du Diplôme d'État d'infirmier et du grade de licence.
- Les textes relatifs au service sanitaire des étudiants en santé et au développement de l'interprofessionnalité.
- L'arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé.
- Les orientations nationales en matière d'universitarisation des formations paramédicales, de développement de la simulation en santé, de pédagogie numérique, d'approche par compétences et de renforcement des liens entre formation, recherche et pratiques professionnelles.

La formation infirmière repose sur une approche par compétences visant à préparer les étudiants à répondre aux besoins de santé de la population dans un contexte marqué par les transitions démographiques, épidémiologiques, environnementales, numériques et organisationnelles. Elle favorise l'acquisition de savoirs scientifiques actualisés, le développement de la pratique fondée sur les preuves, l'interprofessionnalité, la qualité et la sécurité des soins ainsi que l'accompagnement des parcours de santé.

La formation intègre également les enjeux liés au numérique en santé, à la prévention, à la promotion de la santé, à la santé environnementale, à l'éthique, à la participation des usagers et à la coordination des parcours de soins, conformément aux orientations nationales et régionales de santé.

L'arrêté du 20 février 2026 s'inscrit dans la dynamique de modernisation et d'universitarisation de la formation infirmière. Il conforte l'approche par compétences en renforçant l'acquisition d'une pratique clinique fondée sur les données probantes et en développant les capacités d'analyse critique des étudiants. Il introduit également les enjeux liés à la transition écologique du système de santé et à la responsabilité environnementale des professionnels de santé. Dans un contexte de transformation numérique des organisations sanitaires, il prévoit le développement des compétences relatives aux outils numériques, à la gestion des données de santé, à la cybersécurité, à la télésanté et à l'utilisation éclairée de l'intelligence artificielle. Enfin, il renforce la place de la recherche en sciences infirmières dans le parcours de formation, contribuant à l'émergence de professionnels capables d'intégrer les avancées scientifiques, de participer à la production de connaissances et de contribuer à l'évolution des pratiques de soins.

3. LES VALEURS ET LES CONCEPTS

Malgré les évolutions introduites par les différents textes réglementaires encadrant la formation infirmière, notamment les référentiels de 2009 et de 2026, les fondements philosophiques, éthiques et pédagogiques de la formation demeurent inchangés.

Le projet pédagogique de l'institut repose sur une conception de la formation qui place l'étudiant au cœur du dispositif d'apprentissage. Cette approche vise à l'accompagner dans la construction progressive de son identité professionnelle et dans l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de la profession infirmière. L'étudiant est considéré comme un acteur de sa formation, capable de mobiliser ses ressources personnelles, ses expériences et ses savoirs pour développer son autonomie, son sens critique et son professionnalisme.
Cette philosophie s'appuie sur un ensemble de valeurs qui orientent les choix pédagogiques et les modalités d'accompagnement tout au long du parcours de formation :

- ✓ **Des valeurs humanistes** telles que le respect, la bienveillance, la reconnaissance de l'autre dans sa différence, le droit à la dignité, l'altruisme, l'écoute et l'empathie.
- ✓ **Des valeurs professionnelles** telles que l'engagement, la responsabilité, l'honnêteté, l'éthique, le respect des règles déontologiques et le sens du travail en équipe.
- ✓ **Une pédagogie de la réussite** en établissant une relation pédagogique fondée sur la confiance, l'écoute, la compréhension de l'étudiant. Elle se construit en prenant en compte ses intérêts, ses motivations, son vécu individuel et son projet. Dans ce cadre, le formateur est un facilitateur du processus d'apprentissage de l'étudiant.
- ✓ **Une pédagogie interactive** centrée sur l'apprenant pour le rendre acteur de ses apprentissages en priorisant sa réflexivité, sa remise en question et sa curiosité intellectuelle.
- ✓ **Un connectivisme** au service de la pédagogie, pour optimiser les conditions d'apprentissage des apprenants.

La formation infirmière s'appuie également sur des concepts de référence qui orientent la compréhension des situations de soins et contribuent au développement du raisonnement clinique.

- ✓ **L'Homme :** être unique et indivisible avec des besoins physiologiques, psychologiques, sociaux, environnementaux, culturels et spirituels. En perpétuelle interaction avec son environnement, il est capable de s'adapter en utilisant son potentiel pour tendre vers l'autonomie. C'est un être libre et responsable.
- ✓ **La santé :** « *[…] état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité*[1]*»,* complétée par la définition suivante : *« la santé est un droit fondamental de l'être humain et un facteur indispensable au développement social.*[2]
- ✓ **La maladie** : le terme de maladie est davantage considéré comme « *un état indésirable vécu par un sujet*[3] *»* en raison d'une inadaptation sociale, d'une rupture de l'équilibre du corps sur le plan physique et/ou psychique. En effet, pour l'équipe pédagogique **l'infirmier(e)** est un acteur engagé du système de santé qui dispense des soins dans le respect de la personne humaine et des règles de bonnes pratiques. Il est capable de questionnement éthique et déontologique. Il possède des compétences qui s'appuient sur des valeurs. Il fait preuve d'autonomie, de

[1] Préambule, Constitution de l'organisation Mondiale de la santé, signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats
[2] Organisation Mondiale de la Santé, Déclaration de Jakarta, 1997
[3] Elodie Giroux, Après Canguilhem : définir la santé et la maladie, 2010

responsabilité et témoigne d'un réel positionnement professionnel dans ses activités de soignant. L'infirmier, en faisant preuve d'une réflexivité constante dans les situations de soins qu'il rencontre, améliore sa pratique professionnelle.

Cette conception des soins s'inscrit dans la philosophie du « prendre soin », entendue comme une attention portée à l'autre dans sa singularité. Inspirée des travaux de Walter Hesbeen, elle considère le soin comme une démarche humaine qui associe connaissances scientifiques, compétences techniques, qualités relationnelles et capacité d'adaptation afin d'apporter à chaque personne l'accompagnement le plus juste au regard de sa situation particulière. Cette vision constitue l'un des fondements du projet pédagogique et guide l'ensemble des actions de formation mises en œuvre par l'équipe pédagogique.

4. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

L'équipe pédagogique est composée de formateurs titulaires du Diplôme d'Etat Infirmier, dont certains sont titulaires d'un master soit en Sciences de l'Education soit en formation pour adulte. Les expériences professionnelles sont diversifiées et complémentaires dans les champs de la santé publique, la psychiatrie, la médecine, la chirurgie, la gérontologie, la réanimation, les urgences ou encore la petite enfance.

Ils accompagnent l'étudiant dans sa démarche d'apprentissage et son développement personnel. Ils transmettent des savoirs, donnent du sens aux situations de soins et favorisent l'analyse des pratiques permettant la construction identitaire de l'étudiant et le développement de ses capacités à s'adapter et à être autonome dans son exercice professionnel futur.

Ils se positionnent dans un partage de savoirs, veillent à l'évolution des pratiques et des dispositifs d'apprentissage basant leur travail pédagogique sur une approche par compétence, par la réflexivité et par la recherche.

L'institut soutient une démarche forte de développement des compétences des formateurs en lien avec les exigences règlementaires d'une formation de qualité relevant de l'enseignement supérieur. Chaque année un à deux formateurs sont inscrits à une formation universitaire à type de Master ou de Diplôme Universitaire (DU). Une majorité de formateurs est également formée ou en cours de formation à la méthode pédagogique d'Apprentissage Par Simulation (APS) et de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (FGSU).

Des formations continues ou des conférences sont régulièrement proposées aux formateurs afin de garantir le maintien et l'actualisation de leurs compétences.

Une collaboration étroite est établie entre la direction (assurée par le directeur de l'IFITS et l'adjointe au directeur), les coordinatrices pédagogiques et le secrétariat pédagogique et administratif pour garantir une gestion rigoureuse des dossiers des étudiants et leur suivi administratif.

En termes d'organisation, l'adjointe au directeur/responsable pédagogique est garante de la qualité de la mise en œuvre du dispositif de formation et de l'application des orientations du projet de formation sur l'ensemble des trois promotions de la formation infirmière.

Une coordinatrice pédagogique par promotion de 200 à 230 étudiants, assure la mise en œuvre du dispositif pédagogique en adéquation avec les orientations de l'institut sur le projet de formation. Elle est garante de la qualité de l'accompagnement pédagogique des étudiants de la promotion concernée, en collaboration avec un groupe de formateurs. Ils se réunissent régulièrement pour analyser les situations pédagogiques des étudiants.

Parmi les trois coordinatrices pédagogiques :

- Deux assurent l'ordonnancement et la mise en œuvre de l'enseignement théorique. Elles animent des réunions semestrielles dédiées à la validation des projets pédagogiques de chaque Unité d'Enseignement (UE) et à la planification des enseignements,
- Une assure l'ordonnancement et la mise en œuvre de l'enseignement clinique. Elle organise la mise en stage de l'ensemble des étudiants de la filière infirmière, en collaboration avec les formateurs référents de suivi pédagogique et les secrétaires pédagogiques.

L'ensemble des formateurs assure la construction et la mise en œuvre des projets d'enseignements des UE. Ils animent les Travaux Dirigés, Cours Magistraux, Travaux Pratiques et autres activités pédagogiques auprès des trois promotions.

Les trois secrétaires pédagogiques sont les interlocutrices privilégiées des étudiants. Chacune suit une promotion pendant les trois années de formation en lien avec la responsable pédagogique, les coordinateurs pédagogiques, et les formateurs « référents de suivis pédagogiques ». Leurs missions consistent à gérer les dossiers administratifs et pédagogiques des étudiants, à participer aux instances et à organiser la présentation au jury final du diplôme d'Etat. Elles collaborent avec une secrétaire administrative chargée du suivi administratif et financier des étudiants.

Un poste de secrétaire de stage est créé à la rentrée 2026 en vue d'assurer la gestion administrative et logistique des affectations d'étudiants en stage sur l'ensemble des trois promotions, en collaboration étroite avec la coordinatrice de l'enseignement clinique.

La responsable pédagogique organise et anime mensuellement des réunions plénières pédagogiques, en collaboration avec les coordinatrices pédagogiques. Les sujets abordés concernent les orientations pédagogiques de l'institut.

Deux documentalistes diplômées gèrent et animent l'activité du centre de documentation. Elles participent aux activités pédagogiques, en intervenant auprès des étudiants notamment sur la méthodologie de recherche documentaire et en mettant à disposition des étudiants et de l'équipe pédagogique différents documents écrits et/ou électroniques indispensables à la formation. Elles assurent une veille documentaire permettant l'actualisation permanente des connaissances de l'équipe pédagogique et des étudiants. Elles contribuent également à la gestion de la communication interne et externe de l'institut.

Une équipe d'intendance et informatique met à disposition des équipements logistiques et informatiques performants, contribuant au maintien de la qualité de l'accueil des étudiants et de leurs conditions d'apprentissages.

La composition de l'équipe pédagogique est jointe en **Annexe 1.**

5. LA FORMATION

La programmation reste inchangée pour le référentiel de 2009 avec trois années de formation s'articulant autour d'une alternance entre la théorie et la clinique, réparties en six semestres de vingt semaines chacun équivalent à 4200 heures.

Conformément au référentiel de formation défini par l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'État d'infirmier, le cursus est organisé sur trois années universitaires réparties en six semestres et représente un volume global de 4 620 heures de formation, correspondant à 180 crédits ECTS. Il associe 2 310 heures de formation clinique, 1 890 heures d'enseignements et d'activités pédagogiques et 420 heures de travail personnel guidé, selon une logique d'alternance intégrative favorisant l'acquisition progressive des compétences professionnelles.

5.1. Les objectifs

L'objectif global poursuivi par l'équipe pédagogique est de permettre à l'étudiant de devenir un professionnel **compétent, réflexif, autonome et responsable** avec **le sens de l'engagement** essentiel à l'exercice de la profession d'infirmière. De plus, il paraît fondamental de développer chez l'étudiant **une approche humaniste et relationnelle** pour lui permettre d'interagir avec la personne soignée et son entourage en tenant compte de l'expérience vécue, des priorités, des besoins et des préoccupations exprimées en référence aux valeurs et à l'éthique de la profession.

La formation doit permettre à l'étudiant de :

- ✓ Acquérir et utiliser les connaissances professionnelles à caractère général, scientifique et technique.
- ✓ Acquérir les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à la pratique soignante.
- ✓ S'intégrer dans les différents secteurs de soins et de santé.
- ✓ Suivre l'évolution des pratiques professionnelles par l'actualisation de ses connaissances en s'appuyant sur la littérature scientifique et sur les données probantes issues de la recherche.
- ✓ Analyser sa pratique professionnelle.
- ✓ S'initier à la méthodologie de la recherche au regard des enjeux de qualité et de sécurité des soins.

5.2. Une approche par compétence

Les 10 compétences du référentiel métier 2009 sont les suivantes :

Compétence 1	Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
Compétence 2	Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
Compétence 3	Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
Compétence 4	Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique
Compétence 5	Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
Compétence 6	Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
Compétence 7	Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
Compétence 8	Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
Compétence 9	Organiser, coordonner les interventions soignantes
Compétence 10	Informer, former des professionnels et des personnes en formation

Selon l'annexe II du référentiel de certification de l'arrêté du 20 février 2026, les compétences infirmières sont désormais organisées en 13 compétences regroupées au sein de 5 domaines de compétences.

Compétence 1	Élaborer le diagnostic infirmier pour une personne ou un groupe de personnes afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre
Compétence 2	Définir et planifier les interventions infirmières adaptées à la situation de la personne ou du groupe de personnes
Compétence 3	Réaliser les soins infirmiers, les activités thérapeutiques et les interventions adaptées aux situations rencontrées
Compétence 4	Prescrire les produits de santé et les examens complémentaires dans le cadre de la réglementation en vigueur
Compétence 5	Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé auprès d'une personne, d'un groupe ou d'une population
Compétence 6	Concevoir et conduire des actions de prévention et d'éducation thérapeutique en santé
Compétence 7	Concevoir et mettre en œuvre des projets prenant en compte la santé environnementale et la transition écologique
Compétence 8	Gérer ou organiser une structure, une activité ou un dispositif de soins
Compétence 9	Organiser et coordonner les activités de soins et les parcours des personnes accompagnées
Compétence 10	Accompagner les pairs, les étudiants et les nouveaux professionnels dans le développement de leurs compétences
Compétence 11	Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins
Compétence 12	Analyser et exploiter les données scientifiques et professionnelles afin de faire évoluer les pratiques
Compétence 13	Formaliser et communiquer les informations et documents professionnels nécessaires à la continuité, à la qualité et à la traçabilité des soins

Domaine de compétences	**Compétences**
Analyse des situations de santé et raisonnement clinique	C1, C2
Mise en œuvre et évaluation des soins ainsi que des activités thérapeutiques	C3, C4
Promotion de la santé, prévention, éducation en santé et prise en compte des enjeux de santé environnementale	C5, C6, C7
Organisation, coordination des parcours de santé, gestion des activités de soins et accompagnement des professionnels et des étudiants	C8, C9, C10
Qualité, sécurité des soins recherche et exploitation des données scientifiques, amélioration continue des pratiques, communication professionnelle	C11, C12, C13

Pour cerner et comprendre le concept de compétence il est important de s'appuyer sur différentes définitions. Une compétence est « *un savoir-agir complexe reposant sur la*

mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations » (Poumay, Tardif, Georges, 2017, p.22).[4]

C'est également « *la prise d'initiative et de responsabilité de l'individu sur des situations professionnelles auxquelles il est confronté […]. La compétence est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances […] la faculté à mobiliser des réseaux d'acteurs autour des mêmes situations, à partager des enjeux, à assumer des domaines de responsabilité* »[5]. (Zarifian, 2001, pp 64-69).

Selon le parlement européen, la compétence est « *la capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilité et d'autonomie* »[6].

Ces définitions génériques de la compétence sont déclinées au regard des spécificités de chaque profession. S'agissant des infirmiers cette déclinaison s'opère en mobilisant les fondamentaux en sciences infirmières.

La formation conçue avec une approche par compétence s'appuie sur le principe de l'alternance intégrative, caractérisée par une succession de périodes théoriques et de périodes clinique où s'élaborent les interactions entre les apprentissages, facteurs déterminants du processus intégratif. Ainsi, l'alternance mise en place dans notre formation professionnalisante vise le développement de compétences professionnelles par l'intermédiaire du partenariat entre l'institut de formation et les établissements de santé au sein desquels sont organisés les stages encadrés par un dispositif de tutorat.

L'approche pédagogique par compétence implique donc un recentrage sur le cœur du métier, la clinique infirmière. Cette logique repose sur trois paliers d'apprentissage : **comprendre, agir et transférer.**[7]L'étudiant doit acquérir les savoirs et savoir-faire pour **« comprendre »** les situations de soin. Il doit **« agir »** en mobilisant de façon pertinente ses connaissances. Il doit également conceptualiser et acquérir la capacité de **« transférer »** ses acquis dans des situations nouvelles et diversifiées.

Ce principe d'alternance intégrative relève de la combinaison des logiques de plusieurs acteurs :

- L'étudiant que nous considérons en tant qu'individu unique, acteur et auteur de son projet. En effet, l'apprentissage demeure un acte volontaire qui nécessite **l'engagement** de la personne en formation qui, progressivement, va adopter une posture **réflexive**, **responsable** et **autonome** vis-à-vis de la construction de son apprentissage et des compétences professionnelles attendues.
- Le formateur qui s'appuie sur une stratégie pédagogique de construction des savoirs en situation(s). Il accompagne l'étudiant dans l'acquisition des connaissances et le raisonnement clinique en favorisant son sens de l'observation et de l'analyse ainsi que sa réflexivité. Il le guide pour développer ses capacités à mobiliser et à transférer ses savoirs dans les différentes situations de soins.
- Les professionnels des lieux de soins qui accompagnent l'étudiant dans sa formation clinique pour lui permettre d'acquérir progressivement une façon de plus en plus

[4] Poumay, M., Tardif, J., Georges, F., & Scallon, G. (2017). *Organiser la formation à partir des compétences : un pari gagnant pour l'apprentissage dans le supérieur*. De Boeck supérieur.
[5] Zarifian P., *Objectif Compétence, Pour une nouvelle logique,* 2001, pp. 64-69
[6] Recommandations du Parlement européen et du Conseil établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de sa vie. Bruxelles, 29/01/08)
[7] Référentiel de formation, Annexe III de l'Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié relatif au DEI

autonome d'exercer son futur métier[8]. Ainsi, chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et d'un professionnel de proximité au quotidien.

L'ensemble de l'équipe pédagogique, dans une volonté d'amélioration de ses pratiques, a choisi d'engager collectivement une réflexion approfondie du concept d'approche par compétence. Les objectifs visés étaient de réactualiser le projet pédagogique et d'harmoniser les pratiques sur l'approche pédagogique du raisonnement clinique.

L'équipe a été dans un premier temps, accompagnée par le Laboratoire de soutien aux Synergies Education-Technologie (LabSET) de l'Université de Liège en Belgique, entre novembre 2021 et le premier semestre 2023.

En 2024, cette réflexion s'est poursuivie avec C. DEBOUT, docteur en épistémologie et philosophie des sciences. Des séminaires ont été ainsi organisés pour formaliser cette réactualisation de l'approche par compétence, en travaillant sur le raisonnement clinique, le leadership infirmier et la pratique fondée sur les données probantes.

Ces travaux ont repris en septembre 2025 avec C. DEBOUT avec une réflexion collégiale sur les courants de pensée infirmière. En 2026, un apport a été fait sur l'EBN afin d'assurer une montée en compétence de l'équipe pédagogique.

5.3. La formation théorique : des Unités d'Enseignement pour l'acquisition de compétences

Quel que soit le référentiel, la formation théorique[9] contribue à l'acquisition des ressources nécessaires au développement des compétences et repose sur l'articulation des Unités d'Enseignement dont chacune comporte :

- Des objectifs de formation et des éléments de contenus
- Des durées et des modalités pédagogiques définies par le référentiel de formation
- Des modalités et des critères d'évaluation

Chaque UE est conçue et coordonnée par deux à trois formateurs référents.

Les coordinatrices pédagogiques de l'enseignement théorique sont responsables de l'articulation des séquences pédagogiques, de la pertinence des contenus et de l'élaboration des évaluations. Chaque projet d'UE est présenté en réunion de semestre afin de maintenir une cohérence qui permette à l'étudiant d'acquérir progressivement les compétences tout au long de sa formation.

Un bilan de satisfaction des étudiants et des formateurs est réalisé chaque année pour permettre, à partir d'une analyse objectivée, de réajuster les projets des UE.

Selon le référentiel de formation de 2009, les semestres comportent :

- ✓ **Des UE dont les savoirs sont dits « contributifs » aux savoirs infirmiers**, coconstruites en partenariat avec l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN) à laquelle est adossé l'institut. En collaboration avec les six Instituts de formation rattachés à

[8] Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, Annexe III du référentiel de formation

[9] Annexe 2

l'USPN (IFSI Louise COUVE, IFSI Robert BALLANGER, IFSI Ville Evrard, IFSI Delafontaine, IFSI Avicenne/Jean Verdier), le partenariat s'établit autour de la réflexion, de la conception et de la validation de chaque unité académique. Les projets d'UE sont élaborés collectivement avec des universitaires experts.

- Les partiels des UE 2.1, 2.2 du semestre 1, 2.5 du semestre 3, 2.7 du semestre 4 sont conçus collégialement entre les IFSI et l'Université. Pour les autres UE académiques, chaque institut construit les sujets d'évaluation à partir d'une banque de questions validées par les universitaires et partagées entre tous les instituts.
- Des réunions d'interface entre les experts universitaires et les IFSI sont organisées au cours de l'année dans l'objectif de définir les modalités des projets des unités académiques et les réajustements à apporter aux contenus.

✓ **Des unités d'enseignement de savoirs constitutifs des compétences infirmières**, basées sur le raisonnement clinique, l'organisation du travail, l'encadrement des professionnels du soin, la promotion de la santé, l'initiation à la démarche de recherche, les soins infirmiers de confort et de bien-être, relationnels ou encore thérapeutiques.

✓ **Des unités d'intégration des savoirs et leur mobilisation en situation de soin** pour permettre à l'étudiant d'analyser, de donner du sens à son expérience en stage et d'adopter la posture soignante attendue au regard des compétences à acquérir.

✓ **Des unités optionnelles** déclinées en troisième année qui ont la particularité de permettre à l'étudiant de mener une réflexion approfondie de l'exercice infirmier sur un thème donné. Le projet pour l'année scolaire 2026-2027 propose neuf thématiques :

✓ Violence intra familiale
✓ Psychiatrie et santé mentale
✓ Gérontologie
✓ Douleurs chroniques et thérapies alternatives
✓ Education thérapeutique
✓ Cultures et soins
✓ Pédiatrie
✓ Réanimation et soins critiques
✓ Précarité

Dans le référentiel infirmier 2026, les enseignements sont organisés en cinq domaines d'enseignement qui structurent l'acquisition des 13 compétences infirmières. Ils associent des savoirs théoriques, méthodologiques et pratiques dans une logique d'intégration des connaissances et de professionnalisation.

Domaine A : Sciences infirmières et raisonnement clinique

Ce domaine vise l'acquisition des fondements disciplinaires de la profession infirmière ainsi que le développement du raisonnement clinique.

- Fondements des sciences infirmières et raisonnement clinique
- Législation, déontologie et éthique infirmière

Domaine B : Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques

Ce domaine regroupe les enseignements directement liés à l'exercice clinique et à la sécurité des soins.

- Sciences biomédicales
- Sciences humaines et sociales
- Pratiques et interventions infirmières
- Démarche qualité et gestion des risques

Domaine C : Prévention et promotion de la santé

Les enseignements portent sur la santé publique et l'accompagnement des populations dans une approche préventive.

- Santé publique, promotion de la santé, prévention et éducation thérapeutique
- Santé environnementale et transition écologique

Domaine D : Communication, travail en équipe et leadership

Ce domaine développe les compétences relationnelles, organisationnelles et managériales.

- Savoir-être, communication professionnelle et leadership
- Coordination des activités et des soins
- Formation, développement des compétences et analyse des pratiques professionnelles
- Numérique en santé

Domaine E : Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie

Ce domaine prépare les étudiants à s'appuyer sur les données probantes et à développer une posture réflexive.

- Recherche, méthodes, analyse critique et données probantes
- Langue vivante étrangère
- Méthodes de travail et aide à la réussite

5.4. La formation clinique

Le stage représente un espace d'apprentissage essentiel pour l'acquisition des compétences professionnelles. En effet, le référentiel de formation indique que *« pendant les temps de stage, l'étudiant se trouve confronté à la pratique soignante auprès des patients, il se forme en réalisant des activités et en les analysant au sein des équipes professionnelles. Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations (….). L'étudiant construit ses compétences en agissant avec les professionnels et en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qui l'aide à mesurer sa progression »*[10].

Pour le référentiel de 2009, l'étudiant doit avoir réalisé au cours de ses 3 années de formation les quatre familles de stage suivantes :

- Les soins de courte durée
- Les soins en santé mentale et psychiatrie.
- Les soins de longue durée et les soins médicaux de réadaptation.
- Les soins individuels et collectifs sur lieux de vie.

[10] Référentiel de formation annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au DEI modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014

Pour le référentiel de 2026, l'étudiant doit avoir réaliser au cours de ses 3 années de formation les 4 typologie de stage suivant :

- Prise en soins - Altération de l'état de santé - Phase aiguë
- Prise en soins - Altération de l'état de santé - Phase stabilisée
- Accompagnement - Maintien ou amélioration de l'état de santé - Soins primaires
- Accompagnement - Vulnérabilité (handicap, dépendance, exclusion sociale)

Durant leur parcours, les ESI ayant commencé leur formation avec le référentiel 2026 devront réaliser un stage de 5 semaines en psychiatrie et en santé de l'enfant.

L'institut a été sollicité par le GHT Grand Paris Nord-Est pour piloter le projet d'une politique de stage harmonisée sur le territoire en partenariat avec l'IFSI de Robert Ballanger, seul institut appartenant au GHT.

En effet, le décret du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire précise que : « *La convention constitutive prévoit les modalités retenues pour assurer la coordination des instituts et des écoles de formation paramédicale, notamment en matière de gouvernance des instituts et écoles, de mutualisation des projets pédagogiques, de mise en commun de ressources pédagogiques et de locaux,* ***de politique de stage****.* ».

Le choix de prioriser la réflexion autour d'une politique de stage partagée sur le territoire s'inscrit en cohérence avec l'axe 4 du Projet de Soins Partagé du GHT Grand Paris Nord-Est à savoir : « ***Accompagner et favoriser l'évolution des métiers et des compétences ».***

Cet axe prévoit notamment de proposer des parcours qualifiants et d'accompagner et de favoriser l'évolution des compétences.

Au regard d'une culture de partage, d'une volonté de collaborer et de problématiques communes, les instituts de formation de Ville Evrard, de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon et le Centre de Formation Louise Couvé (deux instituts de secteur privé à but non lucratif du département de Seine Saint Denis) ont rejoint le projet débuté en novembre 2017. Ce partenariat élargi s'inscrit dans les recommandations de l'ARS en la matière : « *la réflexion sur le projet pédagogique de territoire doit intégrer les instituts de formation qui ne sont pas implantés dans le GHT, tels que les instituts de formation de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, ceux relevant de l'Education nationale ou du secteur privé. »*[11]

La déclinaison d'une politique de stage commune sur le territoire constitue une véritable opportunité afin de pouvoir répondre à des enjeux stratégiques, sociaux et pédagogiques tels que :

- ✓ L'adéquation de la formation aux évolutions des besoins en compétence.
- ✓ Le développement de la coopération au sein du GHT et des établissements associés au bénéfice de la formation clinique des étudiants.
- ✓ L'amélioration de la qualité de la professionnalisation des étudiants par une offre de parcours de stage qualifiants.
- ✓ La garantie de l'équité entre les étudiants du territoire par l'optimisation du potentiel de stages.

La politique de stage se décline selon les axes prioritaires suivants :

- ✓ Le renforcement des liens entre les instituts et les établissements.

[11] Guide ARS projet pédagogique de territoire, p.3

- ✓ Le développement d'une organisation apprenante (parcours de stage qualifiant, par filière, en fonction du parcours des patients).
- ✓ La professionnalisation de la fonction de tuteur.
- ✓ La définition du rôle des différents acteurs participant à l'apprentissage clinique de l'étudiant.
- ✓ Le recensement des ressources des établissements et des besoins des IFSI.
- ✓ L'harmonisation des outils et leur mise à disposition au sein du territoire.

Malgré la crise sanitaire qui a considérablement impacté l'avancée des groupes de travail, la mise en œuvre des objectifs et le déploiement des outils au sein des services de soins ont débuté sur l'année scolaire 2021-2022 et se poursuivent aujourd'hui. Dans ce cadre, le référent de la politique de stage sur le GHT et le référent de cette politique pour les instituts de formation du territoire sont chargés de coordonner cette mise en œuvre qui progresse de façon dynamique avec un réel investissement de l'ensemble des partenaires.

5.5. L'évaluation

Pour le référentiel 2009 comme pour celui de 2026, le diplôme d'Etat s'obtient avec 180 crédits européens ou ECTS (European Credits Transfer System) correspondant à l'acquisition des compétences définies dans chaque référentiel.

Pour 2009

- ✓ 120 ECTS pour les UE et les Unités d'Intégration (UI). Des compensations de notes s'opèrent entre certaines unités d'un même semestre.
- ✓ 60 ECTS pour la formation clinique en stage. La validation du stage s'obtient après avoir réalisé la totalité du stage (au moins 80% du temps de présence) et après avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requis dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.

Pour 2026

- ✓ 114 ECTS pour les UE dont 86 ECTS dans le cadre national et 28 ECTS dans le cadre de consolidation propre au groupement universitaire Des compensations de notes s'opèrent entre certaines unités d'un même semestre.
- ✓ 66 ECTS pour la formation clinique en stage. La validation du stage s'obtient après avoir réalisé la totalité du stage (au moins 80% du temps de présence) et après avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requis dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.

Les évaluations sont réalisées majoritairement en fin de semestre, certaines sont programmées de manière anticipée. Elles peuvent être individuelles ou collectives, écrites, orales ou en situations simulées.

Chaque sujet de partiel est validé en amont par un comité de relecture, composé d'un coordinateur pédagogique, d'au moins deux formateurs dont un est référent de l'UE concernée.

Les objectifs de ce comité sont :

- ✓ De vérifier la concordance entre les questions posées, les contenus enseignés, les objectifs d'apprentissage et les attendus du référentiel de formation.
- ✓ D'apporter une critique constructive sur l'évaluation et sa proposition de correction.

- ✓ De réfléchir sur les liens faits avec les principes d'évaluation établis en équipe pédagogique et le niveau d'exigence d'un futur professionnel.
- ✓ De s'assurer de la diversité des situations de soins à analyser.

Pour les UE universitaires, les Questions à Choix Multiples (QCM) et Questions à Choix Simples (QCS) sont validées lors des réunions Inter Instituts du groupement universitaire par les membres référents des UE concernées.

Les évaluations se déroulent majoritairement en présentiel sur le site de l'IFITS.

Les ECTS sont attribués lors des Commissions d'Attribution des Crédits (CAC) pour le référentiel de 2009 et par une Jury Semestriel pour le référentiel de 2026.

6. DES METHODES PEDAGOGIQUES DIVERSIFIEES ET COMPLEMENTAIRES

Les méthodes pédagogiques favorisent la construction et l'appropriation des savoirs par l'étudiant, ainsi que son engagement. Des méthodes actives et des moyens stratégiques en lien avec le profil des étudiants sont développés et mis en place pour permettre à chaque apprenant de s'impliquer dans la formation et de progresser à son rythme.

6.1. Une diversification des méthodes et des moyens

Les enseignements dispensés s'organisent selon différentes modalités :

- **Cours magistraux (CM)** : apports conceptuels et scientifiques indispensables à la compréhension des situations de soins.

- **Travaux dirigés (TD)** : séances en groupes restreints favorisant l'analyse, l'appropriation des connaissances et les échanges entre étudiants

- **Travaux pratiques (TP)** : apprentissage des gestes, techniques et interventions infirmières dans un environnement sécurisé.

- **Simulation en santé** : utilisation de mannequins, d'environnements reconstitués ou de patients simulés pour développer les compétences techniques, relationnelles et décisionnelles avant la mise en situation réelle. Cette méthode occupe une place renforcée dans le nouveau référentiel.

- **Analyse des pratiques professionnelles (APP)** : travail réflexif à partir de situations vécues en stage ou présentées par les étudiants afin de développer le jugement clinique et la posture professionnelle.

- **Apprentissage par situations cliniques** : étude de cas, résolution de problèmes, raisonnement clinique et démarche de soins à partir de situations authentiques.

- **Travaux de recherche et exploitation des données probantes** : initiation à la recherche en soins, analyse critique de la littérature scientifique et développement de la pratique fondée sur les preuves

- **Pédagogie numérique** : recours aux outils numériques, plateformes d'apprentissage, ressources documentaires et enseignements liés au numérique en santé.

- **Travail personnel guidé et autonomie de l'étudiant** : temps dédiés à l'appropriation des connaissances, aux recherches documentaires et à la construction du projet professionnel. Le référentiel prévoit 420 heures de travail d'appropriation en autonomie.

6.2. Des méthodes et des outils pédagogiques innovants

L'équipe pédagogique est investie dans une recherche constante de méthodes pédagogiques innovantes basées en partie sur les technologies numériques pour accompagner les étudiants dans leurs apprentissages.

✓ Le E-learning

La formation en présentiel est complétée par des enseignements en distanciel synchrone. Ce dispositif propose des périodes d'apprentissage en ligne, suivies de périodes de regroupement des étudiants en présentiel à l'IFSI, pour approfondir les éléments significatifs des cours. L'autonomie devient le moteur de l'apprentissage pour le futur professionnel qui doit acquérir la capacité à s'auto-diriger et à définir ses propres objectifs d'apprentissage. Ce dispositif permet aux étudiants d'être acteurs de leur formation. La plateforme LMS (Learning Management System) met à disposition de chaque étudiant, à partir d'un identifiant et d'un mot de passe personnel, des « Espaces de Formation » avec un accès aux supports pédagogiques relatifs aux enseignements universitaires, dont la bibliothèque en ligne.

La nature des supports peut être variée :

- Des cours, sous la forme de PowerPoint sonorisés,
- Des tests d'auto-évaluation (QCS, QCM, schéma…) associés aux cours,
- Une « Bibliothèque » comportant des informations générales (plannings, stages, ECTS acquis...), des documents pédagogiques (supports de cours, TD, consignes pour partiels…) mais également des supports de cours d'intervenants extérieurs,
- Un espace « sondage » pour l'élection des délégués représentant les étudiants par promotion,
- Un espace « enquête » qui permet de répondre aux différentes enquêtes de l'équipe pédagogique (bilans pédagogiques, enquêtes de satisfaction…).

✓ L'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA)

L'IA est aujourd'hui un outil pédagogique incontournable en tant qu'assistant numérique pour le formateur. Une réflexion en équipe s'est amorcée quant à son utilisation dans le dispositif pédagogique infirmier jusqu'au processus d'évaluation mais également sur son utilisation par les étudiants pour apprendre.

✓ Le projet Euro Campus de Santé Numérique (ECSN)

Dans le cadre de la stratégie nationale d'accélération « Santé Numérique » issu du Plan « France 2030 », l'UFR SMBH de l'USPN s'est portée volontaire en tant qu'établissement porteur pour répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur les compétences et métiers d'avenir. Le projet ECSN vise à créer un dispositif de formation innovant en interprofessionnalité permettant le développement des compétences numériques en santé tant des étudiants en santé que des professionnels en activité.

L'IFITS collabore en tant que partenaire à la construction de ce dispositif, au même titre que l'Institut de Formation Masseur Kinésithérapie (IFMK) de Meaux, et l'Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice (ISRP) de Paris.

Ce dispositif certifiant est mis en œuvre depuis la rentrée 2024.

Il est composé de différentes parties :

- Un apport de connaissances théoriques, sous forme de capsules vidéos,
- Des tests de connaissances à réaliser en lien avec chaque capsule.
- Mobilisation des connaissances via un Serious Game et de la simulation.

✓ L'Apprentissage Par Simulation (APS)

La simulation est considérée depuis quelques années comme un outil essentiel de la formation des professions à risque. Elle permet de s'immerger littéralement en situation, de reproduire les situations les plus diverses et complexes et d'apprendre les gestes techniques sans prendre le risque d'une erreur réelle.

Ce mode d'apprentissage dans l'action facilite l'ancrage des acquisitions, et **permet de travailler sur l'erreur.** L'erreur devient alors source d'apprentissage.

Selon la Haute Autorité de Santé (HAS), « *La simulation en santé est une méthode pédagogique active et innovante, basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. Elle correspond à l'utilisation d'un matériel comme un mannequin ou un simulateur procédural, d'une réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin. Le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en équipe de professionnels »*[12].

L'APS est un des axes du projet de formation de l'IFITS. C'est une méthode pédagogique essentielle pour la professionnalisation des étudiants. « *Elle répond aux recommandations nationales d'amélioration de la qualité des soins.* »[13] « *Les techniques de simulation permettent l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportement dans le but d'améliorer la prise en charge des patients et d'optimiser le partenariat entre les professionnels du soin et l'équipe pédagogique des instituts. »*[14]

Depuis novembre 2014, les séances d'apprentissage par simulation ont été mises en place progressivement auprès des étudiants en soins infirmiers autour de scénarii centrés sur des situations à risque telles que : les allergies aux antibiotiques, la sortie d'un patient contre avis médical, la non-observance d'un traitement.

Depuis 2017, des séances en interprofessionnalité regroupent les étudiants infirmiers de 1ère année et les élèves aides-soignants à partir de scénarii en lien avec le travail en collaboration.

[12] Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé, HAS, décembre 2012
[13] S. Boet, JC Granry, G.Savoldelli, *la Simulation en Santé, de la théorie à la pratique*, 2013, p. 4.
[14] Ibid. p. 217

Pour réaliser ces séances, au cours de ces années, les formateurs ont eu recours à des patients standardisés.

Pour l'année scolaire 2026-2027, au regard des difficultés dans l'offre de stage dans le domaine des soins techniques ainsi que pour répondre aux exigences du référentiel 2026, l'apprentissage par simulation favorise l'immersion des étudiants en soins infirmiers dans la pratique des soins.

Un projet est formalisé avec la déclinaison d'objectifs spécifiques pour chaque semestre concerné[15]. Différentes méthodes pédagogiques sont utilisées :

- Les **Examens Cliniques Objectifs et Structurés (ECOS),** outil standardisé d'évaluation du comportement et de la performance professionnelle en situation simulée,
- Des séances plus nombreuses **d'apprentissage en situation simulée avec mannequin moyenne fidélité et patient standardisé,** permettant respectivement de développer des compétences techniques et non techniques.

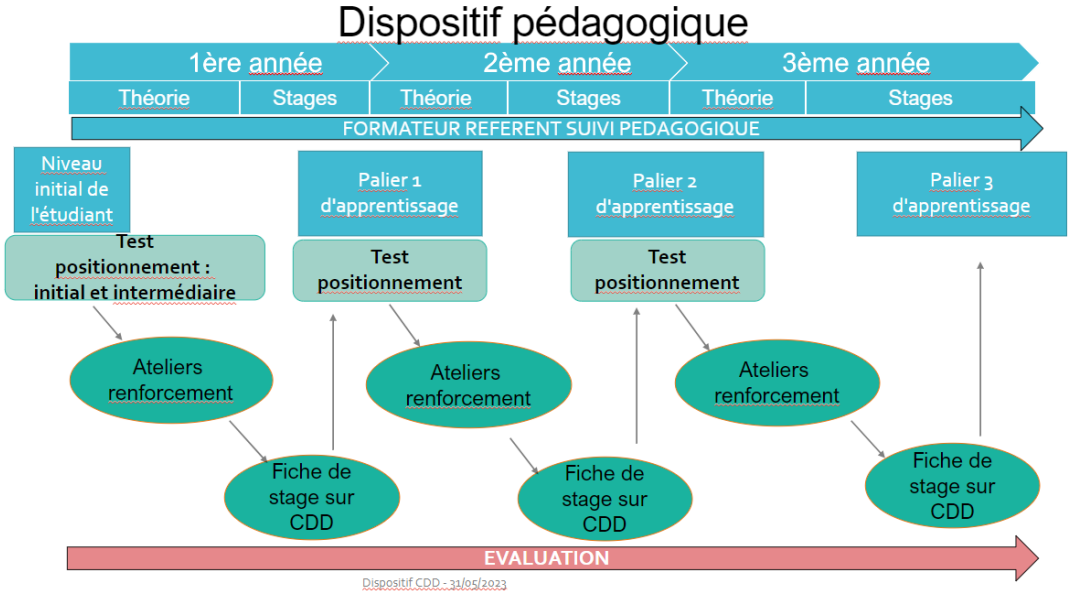
✓ **Dispositif d'apprentissage de l'application de la prescription médicale**

Un projet collectif avec les IFSI du groupement a permis l'élaboration d'un dispositif pédagogique d'accompagnement des étudiants sur l'apprentissage de l'application de la prescription médicamenteuse.

Il comprend plusieurs étapes depuis l'entrée en formation jusqu'à la diplomation (cf schéma ci-dessous) :

- Des tests de positionnement
- Des ateliers de renforcement sous forme de cours en groupes restreints sur les calculs de dose et d'analyse de prescription médicale
- Une continuité de l'apprentissage en stage avec comme outil un carnet de suivi de l'étudiant sur la compétence 4

Un accompagnement individualisé est assuré tout au long de la formation par le formateur référent de suivi pédagogique.



[15] Annexe 4

6.3. Un suivi pédagogique individualisé

Tout au long de la formation, chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement individualisé assuré par un formateur référent de suivi pédagogique. Chaque formateur accompagne environ trente étudiants dans le développement de leurs compétences et la construction de leur projet professionnel. Les entretiens de suivi pédagogique se réalisent en toute confidentialité et avec bienveillance. Ils sont programmés sur les temps institutionnels de formation. Le temps consacré à ces entretiens est inscrit dans le projet de formation.

Les entretiens supplémentaires sont laissés à l'initiative de l'étudiant ou du formateur. Toute rencontre avec un formateur fait l'objet d'une synthèse écrite tracée dans le dossier numérique individuel de l'étudiant.

Les entretiens individuels avec le référent pédagogique sont d'une durée moyenne de 30 minutes à une heure par étudiant. Ils permettent à l'étudiant de :

- Connaitre son potentiel et ses acquis dans ses apprentissages.
- Identifier ses éventuelles difficultés d'apprentissage théoriques et pratiques.
- Identifier ses méthodes d'apprentissage, apprendre à apprendre.
- Mesurer sa progression dans la construction de ses compétences professionnelles en stage.
- Identifier les compétences non pratiquées, non acquises et à améliorer pour déterminer les mesures correctives et pour adapter son parcours de stage.
- L'aider à mieux se connaître pour mieux travailler avec les autres et construire son projet professionnel.

Dans le cadre de la formation en soins infirmiers, la visite de stage réalisée par les formateurs constitue un temps pédagogique essentiel favorisant l'articulation entre les apprentissages théoriques dispensés à l'institut et les situations professionnelles rencontrées sur le terrain. Elle permet d'accompagner l'étudiant dans le développement progressif de ses compétences, d'évaluer son parcours de professionnalisation et d'apprécier son intégration au sein de l'équipe soignante. Cette rencontre tripartite entre l'étudiant, le professionnel référent de stage et le formateur favorise une analyse réflexive des pratiques, l'identification des acquis, des difficultés rencontrées ainsi que des axes de progression. La visite de stage constitue également un espace d'échanges privilégié avec les professionnels de terrain, contribuant au renforcement du partenariat entre l'institut de formation et les structures d'accueil. Elle participe ainsi à garantir la cohérence du parcours de formation et à soutenir l'étudiant dans la construction de son identité professionnelle au regard des compétences attendues de l'infirmier diplômé d'État.

7. DES PROJETS SPECIFIQUES

7.1. La formation en Santé Publique : prévention et éducation à la santé

✓ Le service sanitaire pour les étudiants en santé

L'Arrêté du 12 juin 2018 définit les modalités et les objectifs de formation du service sanitaire.

Le service sanitaire a été intégré à la formation préparant au Diplôme d'Etat d'Infirmier dès la rentrée de septembre 2018 et concerne plus particulièrement les étudiants de deuxième

année. La formation théorique associée à la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire permet aux étudiants de formaliser une démarche projet à l'attention d'un public cible.

Les interventions conduites par les étudiants privilégient des thématiques relevant d'enjeux prioritaires de prévention et de promotion de la santé tels que l'alimentation, l'activité physique, les addictions, la santé sexuelle.

Elles se déroulent conformément aux orientations stipulées à l'article 7 de l'Arrêté nommé ci-dessus dans les secteurs suivants :

- Établissements d'enseignement primaire, secondaire, et supérieur ainsi que dans des centres de formation militaire.
- Établissements de santé et médicosociaux notamment les EHPAD, les maisons et centres de santé.
- Structures d'accompagnement social, crèches, PMI, centres d'hébergement et de réinsertion sociale.
- Associations caritatives et humanitaires.

Les objectifs pédagogiques relèvent des champs de la santé publique et de la santé communautaire :

- Initier l'ensemble des futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire
- Acquérir la compétence à conduire des actions de prévention et de promotion de la santé
- Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire, en cohérence avec la politique de prévention définie par la stratégie nationale de santé, et leur évaluation en termes d'impact
- Permettre l'apprentissage du travail en mode projet, outil indispensable au travail d'équipe et ce quel que soit le mode d'exercice professionnel ultérieur de tout étudiant de santé
- Participer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé, second axe de la stratégie nationale de santé. Le service sanitaire devient désormais un des supports identifiés de la contribution des futurs professionnels de santé à cette lutte
- Favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité de l'apprentissage des professionnels de santé

Pour l'année scolaire 2026-2027, quatre périodes de mise en œuvre du service sanitaire sont programmées du fait de la taille de la promotion.

- ✓ **Les actions collectives de santé publique de l'institut**

Dans le cadre des UE 1.2 (Santé Publique et Economie de la santé) et 4.6 (Soins éducatifs et préventifs), les étudiants en soins infirmiers de 2ème année de l'institut sont impliqués dans des actions de terrain ayant trait à la prévention et /ou au dépistage sur des thématiques se rapportant à des problématiques de Santé Publique. Cette démarche se poursuit avec la mise en œuvre du référentiel de 2026 dans le domaine C – Prévention et promotion de la santé.

Ces actions permettent une approche concrète de cette discipline qui est parfois complexe à appréhender par les étudiants et à mettre en lien avec l'exercice professionnel. Ces actions amènent à identifier que l'infirmier n'évolue plus uniquement dans la sphère du curatif, au sein des structures d'hospitalisation, mais de plus en plus en amont de la maladie, sur les lieux de

vie des personnes. Elles lui permettent de développer plus particulièrement sa compétence éducative et relationnelle.

7.2. La sensibilisation au Handicap

Une journée de sensibilisation au handicap est mise en œuvre chaque année. Au regard du référentiel 2026, l'organisation de cette journée est à repenser afin de mieux l'articuler avec les enseignements. Elle s'organise autour de mini-conférences animées par des associations et des organismes qui présentent leurs missions ce qui permet d'aborder les notions d'inclusion et de réhabilitation. Cette journée est ouverte à l'ensemble des apprenants de l'IFITS.

Les échanges avec les interlocuteurs portent sur la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et leur prise en soin, ce qui permet aux étudiants d'être sensibilisés de manière concrète aux différentes problématiques vécues par les personnes en situation de handicap.

7.3. La journée douleur

La prise en soins de la douleur est aujourd'hui un incontournable des pratiques soignantes et une obligation légale pour tout soignant. Au regard du référentiel 2026, l'organisation de cette journée est à repenser afin de mieux l'articuler avec les enseignements. Afin de sensibiliser les étudiants de première année à cette problématique, l'équipe pédagogique a décidé de se mobiliser, autour d'une matinée intitulée : « Soulager la douleur, une priorité pour les soignants ».

Cette journée douleur vise à sensibiliser les étudiants à la prise en soins de la douleur dès la 1ère année de formation afin qu'ils y comprennent l'importance de leur rôle en tant que futur infirmier, notamment le rôle propre.

4 ateliers sont ainsi proposés aux étudiants :

- Les méthodes non médicamenteuses
- La communication positive
- L'évaluation de la douleur
- La douleur et les compétences culturelles

7.4. La recherche en pédagogie

L'unité de recherche des instituts de formation infirmier, aide-soignant et auxiliaire de puériculture, créée en 2013, a pour objectif de soutenir et développer une culture de la recherche et des études dans le domaine de la pédagogique.

L'unité valorise l'activité de recherche, de l'émergence de l'idée jusqu'à la publication. Elle propose un appui à la réalisation de communications et publications scientifiques des membres des équipes pédagogiques, des élèves et étudiants des instituts de formation. Elle propose également un appui à la réalisation de travaux de recherche dans le champ des formations infirmière, aide-soignante et auxiliaire de puériculture, et contribue à la formalisation des réponses aux appels à projet dans le domaine de la pédagogie.
Elle participe à la construction, l'alimentation et la diffusion d'une base de données scientifique, législative et réglementaire relative aux formations et à l'exercice professionnel.
Insérée dans un réseau professionnel, l'unité de recherche collabore avec l'Ecole Universitaire de Recherche en Sciences Infirmières en Promotion de la Santé (EUR-SlePS) de l'Université

Sorbonne Paris Nord (USPN), des équipes de recherche nationales et internationales et les établissements partenaires.

7.5. La mobilité internationale

L'IFITS offre aux étudiants et aux personnels de nombreuses opportunités d'apprentissage et d'échanges interculturels liés à la pratique professionnelle et intégrés au cursus de formation (stage clinique, semestre d'étude, université d'été, voyages d'études, mobilité d'enseignement et de formation, participation à des conférences) vers des établissements d'enseignement supérieurs, des structures de soins ou des collectivités territoriales correspondant aux besoins de formation des étudiants (Roumanie, Turquie, Belgique, Suisse, Portugal, Pologne, Lettonie, Luxembourg, Chili, Gabon, Sénégal).

L'IFITS est très attaché à favoriser la mobilité internationale entrante et sortante des étudiants et des personnels mais sa priorité reste celle de la sécurité, condition essentielle pour qu'une expérience de mobilité internationale soit une réussite.

L'IFITS poursuit le développement de la dimension internationale qui a toujours fait partie, depuis plus de 35 ans, du projet institutionnel comme étant un élément d'ouverture à la diversité des cultures et d'engagement à la citoyenneté européenne.

En lien avec les priorités de la politique européenne en matière d'enseignement supérieur, l'IFITS souhaite développer ses projets à l'international dans l'objectif de collaborer avec des universités d'autres pays pour enrichir les connaissances en matière de pratique pédagogique et pour encourager les innovations au sein de son équipe enseignante. En outre, l'IFITS souhaite faciliter l'apprentissage des étudiants dans le cadre d'expériences singulières de mobilités européennes afin de développer leurs compétences professionnelles et citoyennes en respectant les principes d'égalité, de non-discrimination et de reconnaissance de la mobilité.

Ceci se traduit par :

- La promotion de la mobilité sortante et entrante.
- Le développement et la consolidation des partenariats existants.
- Le renforcement de sa visibilité à l'international.
- La poursuite d'un projet de coopération avec le Gabon.
- La candidature à des appels à projet avec nos partenaires européens.
- L'organisation des « *Erasmus Days ».*

L'IFITS est titulaire de la charte Erasmus + pour l'enseignement supérieur 2021/2027.

8. LA VIE ETUDIANTE

Un des axes du projet de l'institut est de privilégier le bien-être et la démocratie étudiante. L'équipe se rend disponible pour être à l'écoute des demandes et des besoins des étudiants. La réhabilitation du bâtiment principal a concouru à l'amélioration de leurs conditions d'études. L'aménagement d'espaces de détente intérieurs et extérieurs participe à rendre leur cadre de vie agréable.

La section relative à la vie étudiante est réunie deux fois par an et regroupe l'ensemble des filières de l'IFITS en présence des équipes administratives et pédagogiques ainsi que les documentalistes, l'intendance et le service informatique.

Dans le cadre de la politique de lutte contre les inégalités sociales, le Conseil Régional d'Ile de France met à disposition des ordinateurs à l'attention des étudiants en difficulté. L'IFITS a ainsi bénéficié de trente ordinateurs portables.

L'IFITS propose un accompagnement avec une assistance sociale.

Les étudiants en soins infirmiers bénéficient également des services proposés par l'Université Sorbonne Paris Nord :

- Un Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé assure la protection médicale des étudiants tout au long de l'année avec la possibilité de rencontrer des médecins, psychologues, infirmières.
- Une Cellule d'Orientation de Suivi et d'Insertion pour accompagner les étudiants dans leur intégration à la vie étudiante.
- Un service d'assistance sociale est présent sur le campus de Bobigny pour conseiller les étudiants à résoudre d'éventuelles difficultés sociales.
- Le bureau des formations et de la vie universitaire est un centre de ressource dédié à la vie associative étudiante.
- Une cellule de signalement des violences sexuelles et sexistes, harcèlements et discriminations existe pour accompagner les étudiants qui subissent ce type de sévices.

9. ORGANISATION DES INSTANCES EN 2026-2027

Conformément au titre Ier de l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif à la gouvernance des instituts de formation qui précise que "*dans chaque institut de formation préparant à l'un des diplômes visés à l'article 1er sont constitués d'une instance compétente pour les orientations générales de l'institut et trois sections*" :

- ✓ L'instance compétente pour les orientations générales de l'institut est programmée le 10 novembre 2026.
- ✓ Une section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants est programmée le 25 septembre 2026.
- ✓ La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires sera réunie en fonction des situations s'y rapportant.
- ✓ Deux réunions de la section relative à la vie étudiante sont à programmer en décembre 2026 et en juin 2027.

10. CONCLUSION

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers s'inscrit pleinement dans la dynamique de transformation portée par le nouveau référentiel de formation infirmière et les évolutions du système de santé. Convaincu que ces changements constituent une opportunité pour renforcer la qualité de la formation et répondre aux besoins de santé de la population, l'institut mobilise l'ensemble de ses ressources pour accompagner leur mise en œuvre.

Cette ambition repose sur l'engagement conjoint des équipes pédagogiques, administratives, techniques et logistiques, dont l'action complémentaire contribue à créer un environnement d'apprentissage favorable à la réussite des étudiants et au développement de leurs compétences. À travers l'innovation pédagogique, le renforcement des partenariats avec les terrains de stage et l'université, ainsi qu'une démarche continue de qualité, l'institut entend former des professionnels compétents, réflexifs et responsables.

Ce projet pédagogique constitue ainsi un cadre fédérateur pour l'ensemble des acteurs de la formation. Il traduit une volonté collective d'accompagner les étudiants dans leur professionnalisation tout en demeurant fidèles aux valeurs de respect, d'humanisme, de coopération et d'excellence. Au-delà de la réussite des apprenants, l'objectif demeure de contribuer à la formation d'infirmiers capables d'apporter des réponses adaptées aux besoins de santé des personnes soignées et de participer à l'amélioration continue de la qualité, de la sécurité et de la pertinence des soins au service des patients.

ANNEXE N°1

COMPOSITION NOMINATIVE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon

COMPOSITION ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE IFSI 2026-2027

LESECQ Etienne, Directeur, coordonnateur général des instituts

IFSI

LEMOINE Nathalie, responsable pédagogique

Secrétaires pédagogiques	Coordinatrices de l'enseignement théorique	Coordinatrice de l'enseignement clinique
Sabrina DA CUNHA, ESI 1	Véronique PICHARD, coordinatrice ESI 1	Valérie LANDRE
Nifaya ABDOUL, ESI 2	Solenn BRUNO, coordinatrice ESI 2 et 3	**Secrétaire des stage**
Véronique SARPEDON, ESI 3		Florence BOBINET
Secrétaire administrative		
Roseline GUIMESE		

Formateurs		
ABBAS Valérie (0,5)	DOSNE Alexandra	NAVARRE Sylvie
AMSLER Carine	ELISA Henri	ROCTON Lucie
BOULEKNATER Fathia	FREEDMAN Camille	SAGOT Nicolas
CARRE Isabelle	GUIGNIER Gabriella	SEGHIRI Amina
CHARBONNIER Céline	KINUTHIA Geneviève	SMETS Céline
CHAUVEAU Florent	LAVAUX Aurélie	THANUSAN Akalya
CHEVALIER Aude	LIMIER GALVANI Ophélie	TOURNABIEN Morgane
DIEL Diane (0,4)	MONSOREAU-VADELEUX Fabienne	TROUVE Isabelle
		VICENTE Annabel

ANNEXE N°2

ALTERNANCE COURS/STAGES ET PERIODE D'EVALUATION

Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon

PLANIFICATION IDE 2026-2027

SEMAINES	24-août	31-août	07-sept	14-sept	21-sept	28-sept	05-oct	12-oct	CONGÉS 19-oct	26-oct	02-nov	09-nov	16-nov	23-nov	30-nov	07-déc	14-déc	CONGÉS DE 21-déc	28-déc	04-janv	11-janv	18-janv	25-janv
	28-août	04-sept	11-sept	18-sept	25-sept	02-oct	09-oct	16-oct	23-oct	30-oct	06-nov	13-nov	20-nov	27-nov	04-déc	11-déc	18-déc	25-déc	01-janv	08-janv	15-janv	22-janv	29-janv
IDE 1ère Année		SEMESTRE 1											Partiels					CONGÉS DE NOEL 2026					Partiels
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16			S17	S18	S19	S20
IDE 2ème année		SEMESTRE 3								Partiels	Service sanitaire							CONGÉS DE NOEL 2026		Service sanitaire			Partiels
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16			S17	S18	S19	S20
IDE 3ème année	SEMESTRE 5															ECOS		CONGÉS DE NOEL 2026			ECOS	Partiels	
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17			S18	S19	S20	S1

SEMAINES	01-févr	CONGÉS 08-févr	15-févr	22-févr	01-mars	08-mars	15-mars	22-mars	lundi paques 29-mars	CONGÉS DE 05-avr	12-avr	19-avr	26-avr	03-mai	10-mai	17-mai	24-mai	31-mai	07-juin	14-juin	21-juin	28-juin	05-juil	CONGÉS D'ÉTÉ A partir du 16/07/27	Aout 2027
	05-févr	12-févr	19-févr	26-févr	05-mars	12-mars	19-mars	26-mars	02-avr	10-avr	17-avr	23-avr	30-avr	07-mai	14-mai	21-mai	28-mai	04-juin	11-juin	18-juin	25-juin	02-juil	09-juil		
IDE 1ère Année	SEMESTRE 2									CONGÉS DE PRINTEMPS 2027		Partiels										Partiels		CONGÉS D'ÉTÉ 2027	
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9			S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20			
IDE 2ème année	SEMESTRE 4				Service sanitaire					CONGÉS DE PRINTEMPS 2027					Service sanitaire									CONGÉS D'ÉTÉ 2027	
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9			S10	S13	S14	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20			
IDE 3ème année	SEMESTRE 6						JOB DATING			CONGÉS DE PRINTEMPS 2027		Rit 5.6	UEO											CONGÉS D'ÉTÉ 2027	
	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10			S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20				

LEGENDE		
CONGÉS		Stages 1ère Année
S = Semaine		Stages 2ème Année
Jours fériés		Stages 3ème Année

ANNEXE N° 3

OBJECTIFS STAGE PAR SEMESTRE

SEMESTRE 1

Prise en charge d'un patient, en priorité, pour les soins de confort et de bien-être

L'étudiant sera capable :

- De réaliser un recueil de données permettant de situer le patient dans son environnement bio-psycho-social
- De repérer les acteurs et les éléments matériels et organisationnels qui contribuent à sa prise en charge
- D'instaurer une communication respectueuse avec le patient et les équipes
- De mettre en œuvre des soins de confort et de bien-être pour ce patient
- De s'interroger sur sa pratique professionnelle
- Identifier les éléments de la prescription médicale et les modalités de mise en œuvre des traitements

SEMESTRE 2

Prise en charge de deux patients :

L'étudiant sera capable :

- Réaliser un recueil de données et d'identifier les problèmes de santé
- D'argumenter la situation clinique du patient (en situation simple de soins)
- D'identifier les éléments permettant de communiquer et de conduire une relation de communication dans un contexte de soins
- Mettre en œuvre une prescription médicale selon les règles de bonnes pratiques
- De s'interroger sur sa pratique professionnelle

SEMESTRE 3

Prise en charge d'au moins trois patients en situation simple de soins.

L'étudiant sera capable :

- De réaliser et de mettre en œuvre les projets de soins des patients pris en charge
- De planifier les interventions soignantes en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire
- D'instaurer une relation de confiance et une alliance thérapeutique avec les patients
- De donner des conseils préventifs et éducatifs individuels ou collectifs
- De s'interroger sur sa pratique professionnelle et la confronter avec celle des professionnels

SEMESTRE 4

Prise en charge d'au moins quatre patients.

L'étudiant sera capable :

- D'élaborer, de mettre en œuvre, d'évaluer et de réajuster les projets de soins des patients pris en charge
- De planifier les interventions soignantes en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire
- De conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage
- De réaliser une démarche préventive et/ou éducative auprès des patients et/ou de leur entourage
- D'organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire
- De s'interroger sur sa pratique professionnelle et la confronter avec celle des professionnels

SEMESTRE 5

Prise en charge d'au moins six patients.

L'étudiant sera capable :

- D'élaborer, de mettre en œuvre, d'évaluer et de réajuster les projets de soins des patients pris en charge
- D'organiser, de coordonner et de superviser les interventions soignantes au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- De conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage, notamment en situation de crise et/ou de détresse
- De s'interroger sur sa pratique professionnelle afin de répondre aux exigences de la qualité des soins
- De transmettre son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires
- De mettre en œuvre les prescriptions médicales selon les règles de bonne pratique

SEMESTRE 6

Prise en charge d'au moins huit patients

L'étudiant sera capable :

- D'élaborer, de mettre en œuvre, d'évaluer et de réajuster les projets de soins des patients pris en charge
- D'organiser, de coordonner et de superviser les interventions soignantes au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- De conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage quelle que soit la situation
- De s'interroger sur sa pratique professionnelle afin de répondre aux exigences de la qualité des soins
- De transmettre son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires
- De connaître et d'appliquer les règles de traçabilité et de maintenance des matériels et dispositifs médicaux

ANNEXE N° 4

PERIODES DES SEANCES APS PAR PROMOTION

PLANIFICATION DES SEANCES D'APS

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

1ère ANNEE		
Semestre 1	Simulateur de vieillissement	30/11/26 au 22/01/2026
Semestre 2	Collaboration EAS/ESI	24/05 au 02/07/2027
2ème ANNEE		
Semestre 3	Patients standardisés	02/11/26 au 22/01/2027
Semestre 4	Patients standardisés	01/03 au 21/05/2027
3ème ANNEE		
Semestre 5	ECOS	07/12 au 11/12/2026
Semestre 6	Patients standardisés	Sur la période de stage du semestre 6 2ème partie